

Bulletin sociodémographique

Volume 29, numéro 1 | Janvier 2025

La migration interrégionale au Québec en 2023-2024 : une stabilisation des échanges migratoires après le ressac postpandémique

Luc Deneault, Simon Bézy et Martine St-Amour

Le présent bulletin fait état de l'ampleur des gains et des pertes résultant des migrations entre les régions administratives et entre les MRC du Québec au cours de la période du 1^{er} juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024. Il en ressort notamment que les migrations d'une région administrative à une autre ont été relativement peu nombreuses en 2023-2024, comme en 2022-2023. Elles avaient connu un rebond durant la pandémie de COVID-19, alimentées par les départs des grands centres, mais depuis deux ans, elles se situent à leur plus bas niveau depuis que les données sont disponibles (2001-2002). Dans ce contexte, le déficit de Montréal demeure bien moins considérable que celui observé durant la pandémie, tandis que les régions gagnantes, en tête desquelles se trouvent Lanaudière, les Laurentides, la Mauricie et l'Estrie, conservent toutes des gains inférieurs aux records enregistrés durant cette période.

Faits saillants

- **Montréal** enregistre des pertes nettes de 24 600 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres régions administratives en 2023-2024. Ce déficit est important, mais il est du même ordre que celui enregistré en 2022-2023, et bien moindre qu'au cours des années 2019-2020 à 2021-2022, où il était descendu jusqu'à -48 300 personnes.
- Les régions de **Lanaudière** et des **Laurentides** demeurent les grandes gagnantes de la migration interrégionale. Elles sont suivies de la **Mauricie** et de l'**Estrie**. Dans ces quatre régions, les gains de 2023-2024 sont relativement stables par rapport à ceux de 2022-2023 mais inférieurs à ceux de la période pandémique. En Mauricie et en Estrie, ils demeurent tout de même parmi les plus élevés depuis que les données sont compilées (2001-2002).
- **Chaudière-Appalaches** monte dans le classement pour se situer au cinquième rang des régions pour ce qui est de l'ampleur relative de ses gains, qui sont parmi les plus élevés de la série pour cette région.
- Les gains migratoires de la **Montérégie** ont diminué pour une cinquième année consécutive, et la région affiche son bilan le moins avantageux depuis le début des années 2000. Les gains ont aussi diminué dans le **Centre-du-Québec** et dans la **Capitale-Nationale** sans toutefois constituer un creux.
- La **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**, le **Bas-Saint-Laurent** et le **Saguenay-Lac-Saint-Jean** continuent d'accueillir plus de résidents et de résidentes qu'ils n'en perdent dans leurs échanges migratoires interrégionaux, et leurs gains surpassent ceux de la période pré-pandémique.
- **Laval** et l'**Outaouais** avaient tous deux basculé du côté des régions déficitaires au cours des dernières années, une situation qui s'est poursuivie à Laval en 2023-2024, tandis qu'en Outaouais, une baisse des sortants a fait que les déficits ont fait place à un solde pratiquement nul.
- L'**Abitibi-Témiscamingue**, le **Nord-du-Québec** et la **Côte-Nord** demeurent déficitaires dans leurs échanges migratoires avec les autres régions. Parmi ces régions, seul le **Nord-du-Québec** a vu ses pertes diminuer dans la dernière année.

Portrait général : les migrations internes se maintiennent à un niveau historiquement bas

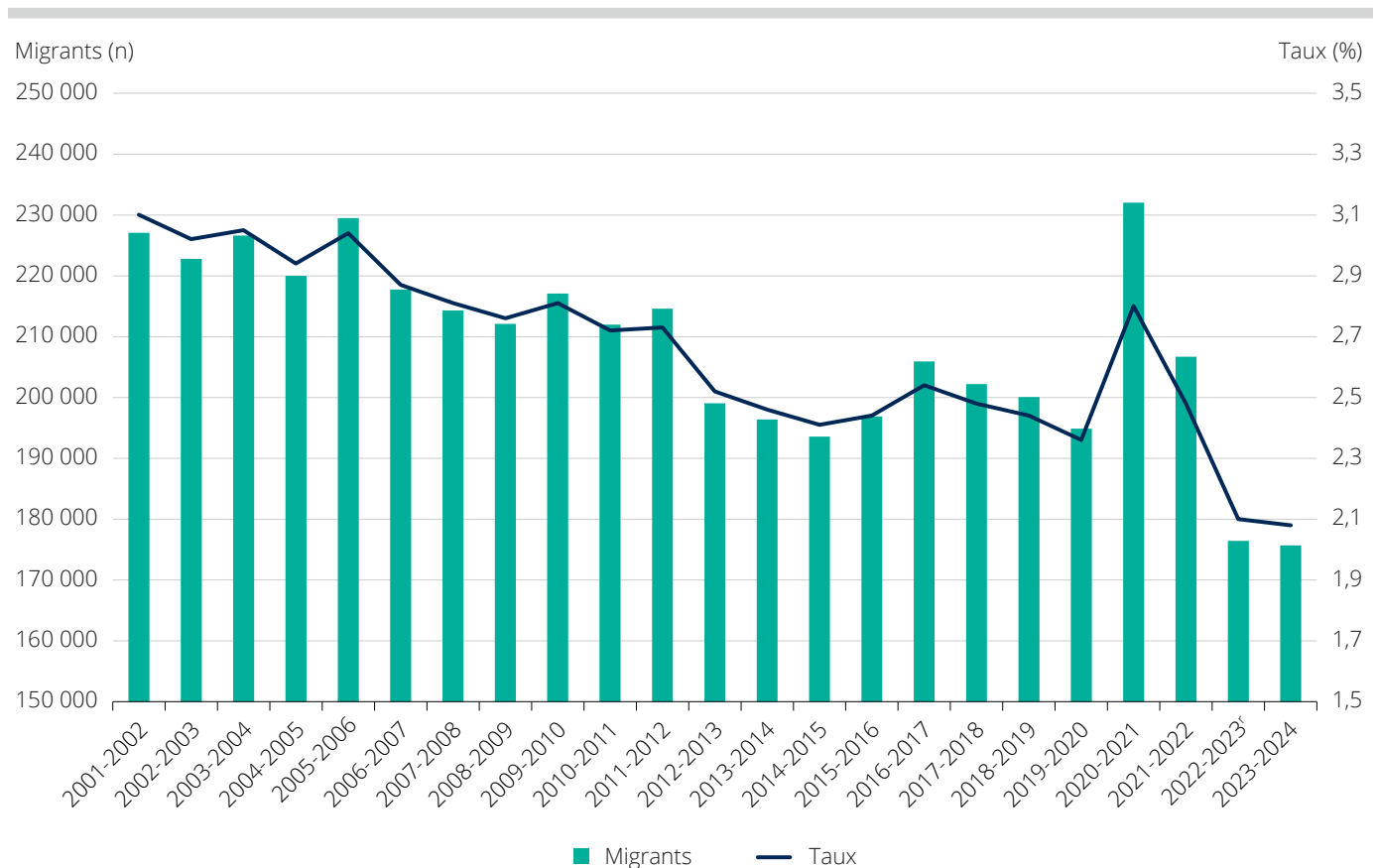
Au cours de l'année 2023-2024, 175 700 personnes ont changé de région administrative de résidence au Québec, soit 2,1 % de la population (figure 1). Ce nombre est comparable à celui de l'année 2022-2023 et représente un volume d'échanges migratoires interrégionaux relativement bas¹. De fait, le nombre de migrants et le taux de migration interrégionale des deux dernières années sont les plus faibles depuis

que ces données sont compilées, soit depuis 2001-2002. Cette stabilisation à un bas niveau survient après une hausse notable des déplacements interrégionaux en 2020-2021, laquelle rompait avec la tendance à la baisse des années précédentes. Ce phénomène, alimenté notamment par une augmentation des départs des grands centres urbains en contexte pandémique, avait déjà commencé à s'estomper en

2021-2022, mais les migrations étaient demeurées plus importantes que celles enregistrées avant la pandémie (Bézy, Deneault et St-Amour 2024). La diminution importante de 2022-2023, puis la stabilisation de 2023-2024, dénotent un certain ressac des migrations après cette période de plus forte mobilité.

Figure 1

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 2001-2002 à 2023-2024



r Données révisées.

Note : Le taux de migration interrégionale représente la part de la population québécoise qui a changé de région administrative de résidence au cours d'une année donnée. Il se calcule en rapportant le nombre de migrants interrégionaux d'une année à la population du Québec en début d'année.

Source : Institut de la statistique du Québec, fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

1. Depuis deux ans, la propension à changer de région de résidence est basse dans presque tous les groupes d'âge, comparativement à ce qu'elle était depuis le début des années 2000. Les données par groupes d'âge sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

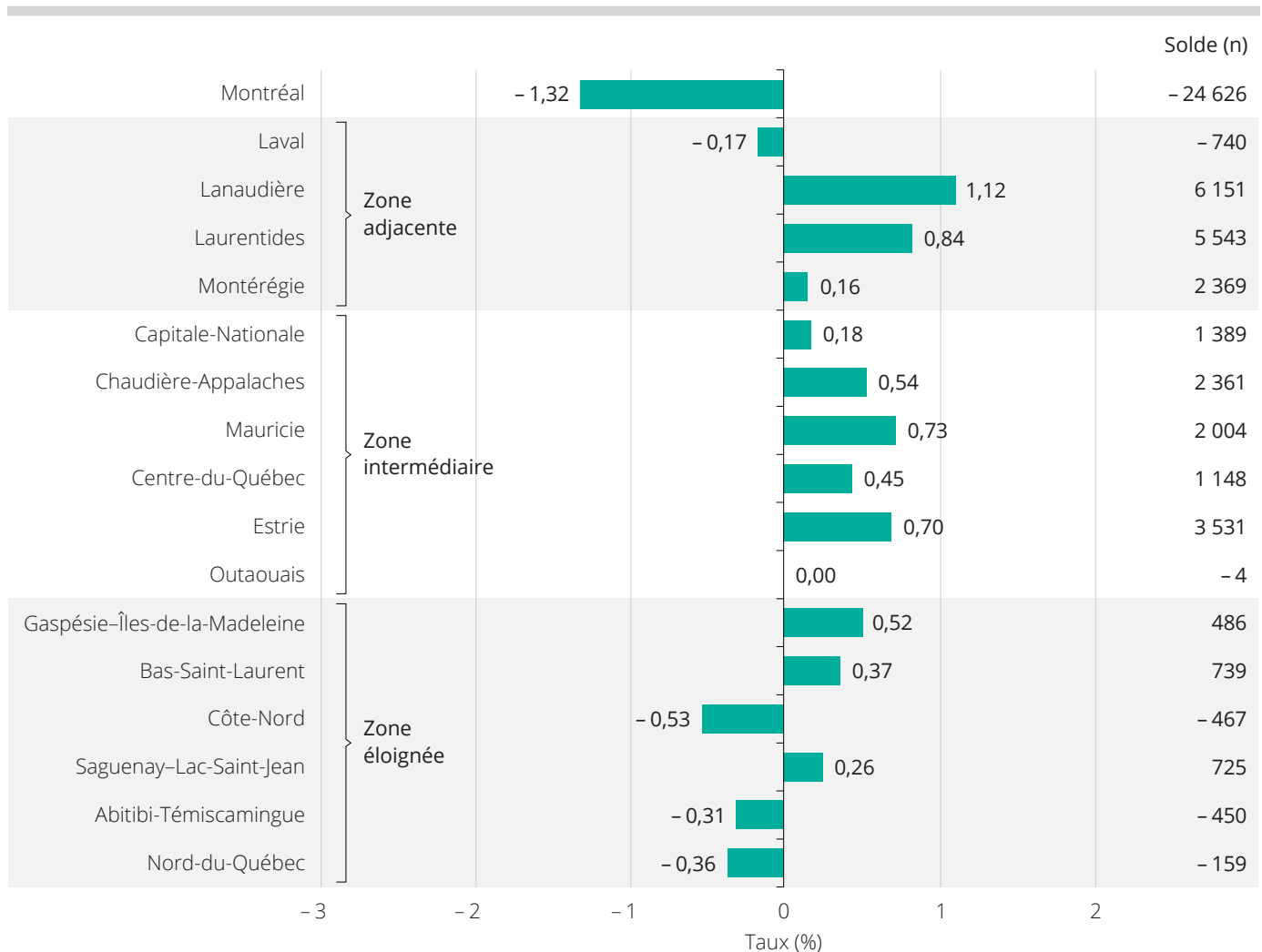
Les échanges migratoires entre les régions administratives du Québec sont un jeu à somme nulle au terme duquel des régions gagnent des résidentes et des résidents au détriment des autres. La figure 2 montre les régions qui ont fait des gains en 2023-2024 et celles qui, au contraire, ont été déficitaires. On y voit le solde migratoire interrégional de chaque région, ainsi que le taux net de migration interrégionale, qui exprime

le solde en proportion de la population. Les résultats sont d'abord présentés pour Montréal, qui se trouve au cœur du système d'échanges migratoires². Les autres régions sont regroupées en trois zones : zone adjacente à Montréal, zone intermédiaire et zone éloignée.

Des tableaux placés à la fin du document présentent l'évolution des soldes (tableau 1), des flux d'entrée (tableau 2) et des flux de sortie (tableau 3) depuis 2017-2018. Les données sont disponibles à partir de 2001-2002 sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Figure 2

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2023-2024



Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

2. En 2023-2024, 43,3 % des déplacements interrégionaux avaient Montréal comme point de départ ou comme destination. À eux seuls, les échanges entre Montréal et les quatre régions qui lui sont adjacentes comptent pour près de 35 % des migrations interrégionales.

Montréal : des pertes semblables à celles de 2022-2023, et moindres que les déficits records des années pandémiques

Au cours de l'année 2023-2024, Montréal a accueilli 25 700 personnes en provenance des autres régions administratives, mais a vu 50 400 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent ainsi à - 24 600 personnes, ce qui correspond à un déficit de - 1,3 % en proportion de sa population. Il ne faudrait toutefois pas en conclure que la population totale de Montréal a diminué, puisque ses pertes migratoires au profit des autres régions ont été largement compensées par les autres composantes de l'accroissement démographique (voir l'encadré ci-dessous).

Les pertes migratoires interrégionales de Montréal demeurent relativement élevées en 2023-2024, mais elles sont du même ordre que celles de 2022-2023 (- 25 700 personnes) et que celles enregistrées tout juste avant la pandémie (figure 3). Durant celle-ci, le déficit s'était creusé pour s'établir à - 48 300 personnes en 2020-2021, ce qui est de loin le déficit le plus lourd enregistré par la région depuis 2001-2002, avant de se situer à - 34 500 personnes en 2021-2022.

Il est à noter que si les pertes nettes de Montréal sont revenues à leur niveau pré-pandémique au cours des deux dernières années, elles résultent d'un volume bien moindre d'entrants et de sortants, dans un contexte où les migrations interrégionales sont généralement devenues moins nombreuses qu'avant. Par exemple, en 2017-2018, Montréal enregistrait un solde semblable à celui de 2023-2024, soit de - 23 700 personnes, mais comptait alors 36 000 entrants et 59 600 sortants, soit environ 10 000 entrants et sortants de plus qu'en 2023-2024.

Montréal demeure principalement déficitaire dans ses échanges migratoires avec les quatre régions qui lui sont adjacentes, ses pertes nettes par rapport à ces dernières se chiffrent à - 21 500 personnes en 2023-2024. Dans l'ordre, les déficits les plus importants sont enregistrés par rapport à la Montérégie (- 8 300 personnes), à Lanaudière (- 5 700), à Laval (- 4 000) et aux Laurentides (- 3 600). Il s'agit de pertes semblables à celles de l'année 2022-2023, sauf celles par rapport à la Montérégie qui ont connu une réduction notable (- 9 200 en 2022-2023). Dans tous ces cas, ces pertes s'étaient atténuées grandement en 2022-2023 comparativement aux années précédentes. Par exemple, en

2020-2021, Montréal avait accusé un déficit de plus de 17 000 personnes au profit de la Montérégie, alors que le déficit au profit de Lanaudière et des Laurentides était, dans les deux cas, de plus de 8 000 personnes (voir le tableau des soldes avec chacune des régions sur le [site Web](#) de l'ISQ).

Les échanges migratoires avec les autres régions du Québec pèsent beaucoup moins lourd dans le bilan migratoire de Montréal, mais ils ont dans presque tous les cas engendré des pertes pour la région en 2023-2024 : son solde s'établit à - 2 800 personnes par rapport à l'ensemble des régions de la zone intermédiaire et à - 300 personnes par rapport aux régions de la zone éloignée. Soulignons que Montréal est devenue, au fil du temps, une destination de moins en moins fréquente chez les personnes qui quittent les régions intermédiaires et éloignées. En 2023-2024, 12 % des migrants interrégionaux en provenance d'une région de la zone intermédiaire et 10 % de ceux en provenance d'une région de la zone éloignée se sont établis à Montréal, tandis que ces proportions étaient respectivement de 18 % et 17 % en 2001-2002.

La migration interrégionale : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interrégionale est une composante importante du bilan démographique des régions administratives, mais d'autres facteurs contribuent aussi à la variation de la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel (la différence entre les naissances et les décès), de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il importe de distinguer le solde migratoire interrégional, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Une région peut enregistrer un solde migratoire interrégional négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le solde migratoire interrégional négatif est habituellement compensé par un accroissement naturel positif et, surtout, par l'arrivée de nombreux migrants internationaux (immigrants et résidents non permanents). Ainsi, la population de Montréal a fortement augmenté entre le 1^{er} juillet 2023 et le 1^{er} juillet 2024, même si la région a connu des pertes migratoires au profit des autres régions. De même, la fécondité relativement forte du Nord-du-Québec assure sa croissance démographique en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région peut afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation.

La publication [Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2024](#) dresse un portrait plus complet du bilan démographique de chaque région administrative au 1^{er} juillet 2024. On y trouve des données sur l'ensemble des phénomènes agissant sur l'évolution de la population.

Zone adjacente : Lanaudière et les Laurentides maintiennent leurs gains, Laval demeure déficitaire

Lanaudière présente les gains migratoires interrégionaux les plus élevés de toutes les régions du Québec en 2023-2024, tant en nombre absolu qu'en proportion de sa population. Son solde, qui se chiffre à 6 200 personnes, représente un gain net relatif de 1,1%. Pour une troisième année consécutive, Lanaudière devance ainsi la région des Laurentides, qui a souvent occupé le premier rang auparavant, mais où le solde de 5 500 personnes en 2023-2024 correspond à un taux net de migration interrégionale de 0,8 %, ce qui la place au deuxième rang.

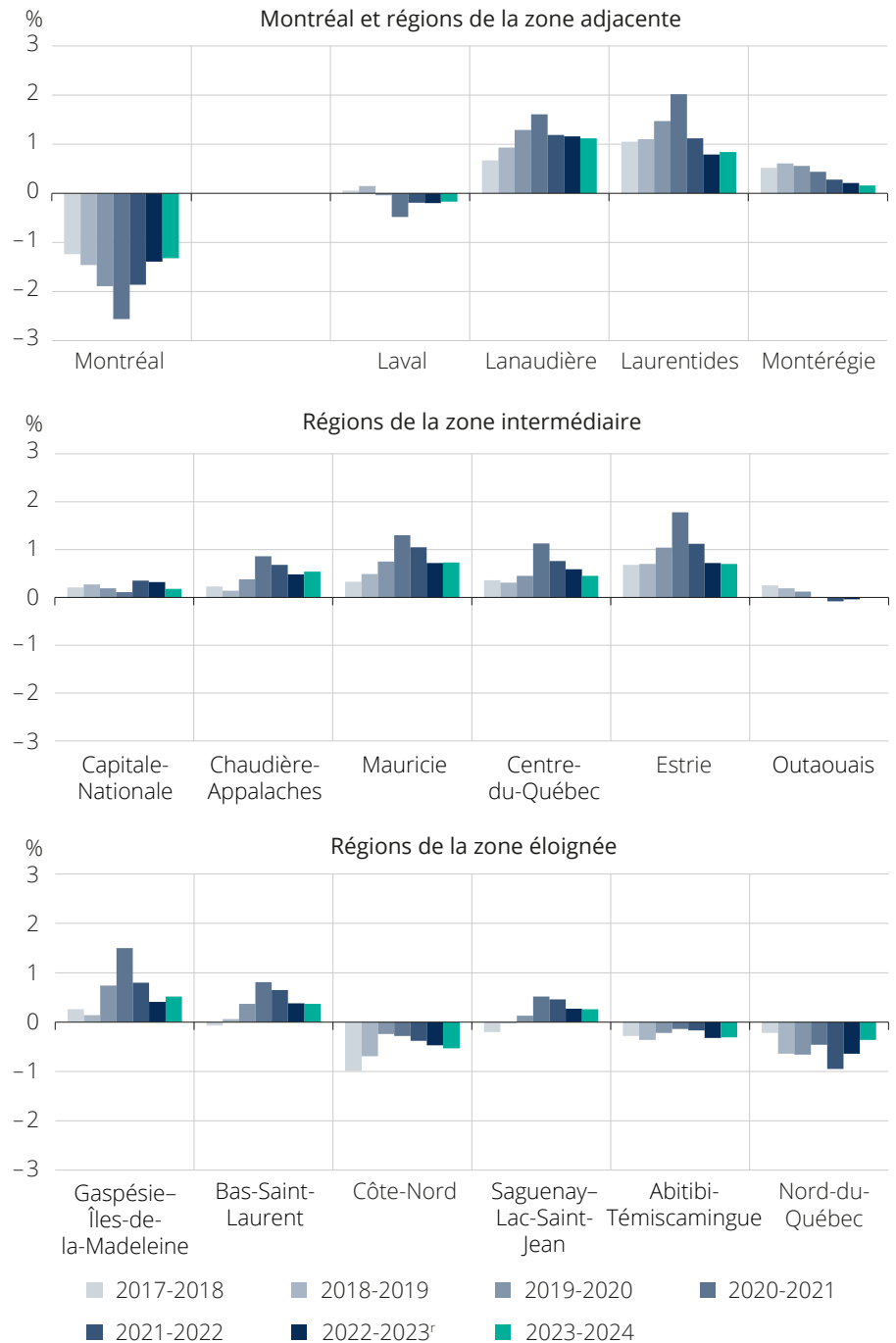
Le bilan migratoire de ces deux régions connaît une évolution similaire. Leurs gains, qui étaient déjà en hausse avant la pandémie, ont fortement augmenté en 2020-2021, avant de décroître en 2021-2022 et, à nouveau, en 2022-2023, pour ensuite rester relativement stables en 2023-2024. Pour ces deux régions, le nombre d'entrants est pratiquement le même en 2023-2024 qu'en 2022-2023, tandis que l'on note une très légère hausse des sortants pour Lanaudière et une faible baisse pour les Laurentides. Les deux régions continuent d'obtenir une grande partie de leurs gains au détriment de Montréal, auxquels s'ajoutent, surtout dans le cas des Laurentides, des gains substantiels aux dépens de Laval.

La Montérégie a quant à elle vu ses gains migratoires interrégionaux diminuer en 2023-2024 pour une cinquième année consécutive. Son solde s'établit à 2 400 personnes en 2023-2024, des gains équivalant à 0,2 % de la population de la région. Il s'agit du solde le plus faible enregistré par la Montérégie depuis le début de la série en 2001-2002. La Montérégie est largement gagnante par rapport à Montréal, mais déficitaire par rapport à la plupart des autres régions du Québec, particulièrement l'Estrie.

Contrairement aux autres régions adjacentes à Montréal, Laval affiche pour sa part un solde migratoire interne négatif depuis maintenant cinq ans. La situation est stable depuis 2021-2022, son déficit par rapport

Figure 3

Taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2017-2018 à 2023-2024



r Données révisées.

Notes : Les données de 2023-2024 sont présentées selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024. Les données des années antérieures sont présentées selon le découpage au 1^{er} juillet 2023 et ne tiennent donc pas compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.

Données détaillées dans le tableau 1.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

aux autres régions étant d'un peu plus de 700 personnes en 2023-2024, ce qui équivaut à un taux net de - 0,2 %. Laval continue de faire des gains appréciables dans ses échanges migratoires avec Montréal, mais ces gains sont annulés par les pertes enregistrées par rapport aux autres régions adjacentes, principalement les Laurentides et, dans une moindre mesure, Lanaudière.

Zone intermédiaire : des gains qui demeurent relativement élevés pour la Mauricie, l'Estrie et Chaudière-Appalaches

La **Mauricie** et l'**Estrie** figurent respectivement au troisième et quatrième rang des régions pour l'ampleur relative de leurs gains en 2023-2024. Dans les deux cas, elles affichent un taux net de migration interrégionale d'environ 0,7 %. La Mauricie surpasse de peu l'Estrie, ce qui constitue une première. En nombre absolu, les gains de l'Estrie sont toutefois plus élevés que ceux de la Mauricie (3 500 personnes contre 2 000). Dans les deux cas, leurs gains ont peu bougé comparativement à l'année précédente et, bien qu'ils soient inférieurs à ceux de 2020-2021

et de 2021-2022, ils demeurent parmi les plus élevés enregistrés par ces régions depuis que les données sont compilées (2001-2002). Leurs gains proviennent essentiellement des échanges avec Montréal et les régions de la zone adjacente. En Estrie, les gains faits aux dépens de la Montérégie surpassent ceux aux dépens de Montréal.

La région de **Chaudière-Appalaches** a pour sa part vu son solde migratoire interrégional augmenter légèrement en 2023-2024 par rapport à l'année précédente. Il est passé de 2 100 à 2 400 personnes, ce qui correspond à un taux net de 0,5 %. Comme pour la Mauricie et l'Estrie, les gains de la dernière année ne sont pas aussi élevés que durant la pandémie, mais sont parmi les plus importants qu'a connus Chaudière-Appalaches depuis au moins le début des années 2000. Par ailleurs, le taux de 2023-2024 place Chaudière-Appalaches au cinquième rang des régions, la position la plus élevée jamais occupée par celle-ci. La hausse des entrants en provenance de la Capitale-Nationale est le facteur qui a le plus fortement contribué à la hausse des gains dans la dernière année.

Dans le **Centre-du-Québec** (0,4 %), la baisse des gains se poursuit pour une troisième année consécutive. Le solde migratoire par rapport aux autres régions était monté jusqu'à 2 800 personnes en 2020-2021, mais il a diminué chaque année depuis pour se chiffrer à 1 100 personnes en 2023-2024. Néanmoins, comme dans les trois régions mentionnées ci-dessus, les gains y demeurent plus élevés que ceux généralement enregistrés avant la pandémie. La baisse de la dernière année s'explique principalement par une hausse des sortants.

La **Capitale-Nationale** (0,2 %) présente aussi un solde migratoire interne moins favorable en 2023-2024 qu'au cours de l'année précédente. Ses gains se chiffrent à 1 400 personnes, comparativement à 2 400 personnes en 2022-2023. La région a accueilli moins d'entrants en provenance des autres régions et a vu plus de personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec qu'en 2022-2023. Son solde demeure malgré tout comparable à celui de la moyenne des années 2013-2014 à 2019-2020. La Capitale-Nationale demeure gagnante dans ses échanges migratoires avec toutes les régions sauf Chaudière-Appalaches. Le déficit par rapport à cette dernière est passé de - 600 à - 900 personnes lors de la dernière année, alors que les gains par rapport à plusieurs régions ont diminué.

Enfin, après avoir enregistré des déficits pendant trois ans, l'**Outaouais** enregistre un solde pour ainsi dire nul dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec en 2023-2024, le nombre d'entrants ayant été équivalent au nombre de sortants interrégionaux. Au cours des années précédentes, le déficit a été d'au plus - 330 personnes en 2021-2022, puis s'est établi à - 170 personnes en 2022-2023. Bien que le bilan de l'Outaouais ne soit pas aussi favorable que celui des autres régions de la zone intermédiaire, la situation de la dernière année n'en constitue pas moins une progression pour la région, laquelle est attribuable avant tout à une légère diminution du nombre de sortants.



Overflightstock / Adobe Stock

Zone éloignée : un solde qui demeure positif pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et une diminution des pertes pour le Nord-du-Québec

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean ont quitté le groupe des régions déficitaires et maintiennent des soldes migratoires internes positifs depuis quelques années (de cinq à huit ans selon la région). À l'instar de plusieurs régions des zones adjacente et intermédiaire, ces trois régions ont vu leurs gains culminer pendant la pandémie. Même si les niveaux records alors enregistrés n'y ont pas été maintenus, elles demeurent en bonne posture à l'égard des migrations interrégionales, leurs bilans migratoires en 2023-2024 demeurant parmi les plus favorables depuis le début des compilations.

Les gains nets de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont augmenté en 2023-2024 par rapport à ceux de 2022-2023. Son solde migratoire interrégional est passé d'environ 400 à 500 personnes, une augmentation qui découle d'une hausse du nombre d'entrants. En termes relatifs, ses gains de 0,5 % surpassent ceux de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Il en est de même pour le Bas-Saint-Laurent (0,4 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (0,3 %), bien que leurs gains soient demeurés stables en 2023-2024 par rapport à l'année précédente. Ces trois régions font principalement leurs gains au détriment de Montréal et des régions de la zone adjacente, plus particulièrement la Montérégie. Elles continuent toutes d'enregistrer des pertes au profit de la Capitale-Nationale, mais ces pertes sont de moindre ampleur qu'elles l'ont déjà été, par exemple au début des années 2000.

En revanche, certaines régions de la zone éloignée continuent de présenter des déficits. Ainsi, hormis Montréal, l'Abitibi-Témiscamingue (-0,3 %), le Nord-du-Québec (-0,4 %) et la Côte-Nord (-0,5 %) sont les trois régions les plus déficitaires dans leurs échanges migratoires interrégionaux en 2023-2024. Le Nord-du-Québec présente toutefois un bilan migratoire nettement

moins défavorable que lors des années antérieures (déficit de -160 personnes), notamment parce que le nombre de sortants a été le plus faible depuis que ces données sont compilées. En revanche, le déficit est resté stable en Abitibi-Témiscamingue et s'est légèrement creusé sur la Côte-Nord, pour se situer, dans les deux cas, à environ 450 personnes.

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, en ce qui concerne tant l'admissibilité des bénéficiaires que leur adresse de résidence. Des changements d'adresse peuvent être enregistrés lors d'interactions avec différents services gouvernementaux, notamment lors du renouvellement de permis de conduire.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction anonymisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au début et à la fin de la période considérée. Il est alors possible de comptabiliser les **flux d'entrées et de sorties** entre les régions du Québec et de produire les **soldes migratoires interrégionaux** qui en résultent.

Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des **taux nets de migration interrégionale** sont calculés. Le calcul se fait en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les pertes ou les gains sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Le calcul des **taux d'entrée et de sortie par migration interrégionale** se fait de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur. Les populations servant à calculer les taux sont extraites du FIPA.

Les données couvrent des années allant du 1^{er} juillet d'une année au 1^{er} juillet de l'année suivante. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Sont notamment exclus les nouveau-nés, les personnes décédées et les immigrants et immigrantes arrivés dans l'année. Afin de laisser le temps aux individus d'enregistrer leur changement d'adresse à la RAMQ, l'extraction des données est faite au mois d'octobre. Bien que la date de référence pour la sélection des individus soit le 1^{er} juillet, des déplacements peuvent être survenus après cette date.

L'expression « migration interne », également utilisée dans ce bulletin, désigne de façon générale l'ensemble des migrations survenues à l'intérieur du Québec. Elle est synonyme des migrations interrégionales lorsque les données sont présentées à l'échelle des régions administratives et est utilisée pour présenter les données à l'échelle des MRC.



Watcharapon / Adobe Stock

Un aperçu à l'échelle des MRC

Le bilan des échanges migratoires entre les MRC met en évidence des dynamiques que l'on voit moins clairement à l'échelle des régions administratives. Le portrait de l'année 2023-2024 est résumé sur la carte de la page 9, qui illustre les taux nets de migration interne pour les 104 MRC géographiques³ du Québec. Le tableau 4 présente quant à lui les soldes et les taux nets de migration interne des cinq dernières années⁴.

Au total, environ 279 000 personnes ont changé de MRC de résidence au Québec au cours de l'année 2023-2024, soit 3,3 % de la population. Cela représente une légère augmentation par rapport au nombre de 276 500 enregistré en 2022-2023, où un creux avait été constaté après la hausse des années pandémiques. Les migrations entre les MRC demeurent toutefois relativement peu nombreuses en regard de l'ensemble de la série disponible, qui remonte à 2001-2002⁵.

Soulignons que la légère augmentation des migrations à l'échelle des MRC en 2023-2024, contrairement à ce qui s'observe à l'échelle des régions administratives, signifie qu'un peu plus de personnes se sont déplacées sur le territoire québécois

que l'année précédente, mais qu'elles l'ont fait dans une plus grande proportion sans quitter leur région administrative.

Des déficits qui perdurent pour de grands centres urbains

Parmi les 104 MRC du Québec, seulement 20 ont enregistré des pertes dans leurs échanges migratoires internes en 2023-2024, soit le même nombre qu'en 2022-2023. Ce nombre était encore plus faible en 2020-2021 (15) et en 2021-2022 (16), mais il était auparavant plus élevé : on pouvait en recenser jusqu'à une cinquantaine dans la première moitié des années 2000. Depuis, plusieurs MRC ont amélioré leur bilan migratoire interne, surtout dans les régions des zones intermédiaire et éloignée.

Parmi les vingt MRC déficitaires en 2023-2024, quatre sont des MRC où se trouvent de grandes municipalités. Trois d'entre elles sont situées au cœur de la grande région métropolitaine de Montréal, soit Montréal (-1,3 %), Longueuil (-0,7 %) et Laval (-0,2 %), qui perdent toutes des résidents et résidentes au profit des MRC adjacentes au noyau qu'elles constituent.

Une dynamique similaire s'observe pour Gatineau (-0,5 %), qui est principalement déficitaire par rapport aux autres MRC de l'Outaouais. Contrairement à Montréal, les MRC de Longueuil, Laval et Gatineau n'ont pas toujours figuré du côté des MRC déficitaires dans les deux dernières décennies, mais elles enregistrent un bilan négatif pour une cinquième année consécutive. Comme à Montréal, l'ampleur des pertes y est restée relativement stable dans la dernière année, à un niveau moindre que durant les années de pandémie.

La MRC de Québec (0,1 %) avait elle aussi essuyé des pertes en 2019-2020 et de plus importantes encore en 2020-2021, mais le contexte migratoire interne lui est par la suite redevenu favorable. Ses gains se sont toutefois amoindris en 2023-2024 par rapport aux deux années précédentes. Par ailleurs, à l'extérieur des grandes régions de Montréal, de Québec ou de Gatineau, les plus grands centres ont maintenu des gains au cours des dernières années. Dans certains cas, comme Sherbrooke et Trois-Rivières, les gains ont même augmenté durant la pandémie.

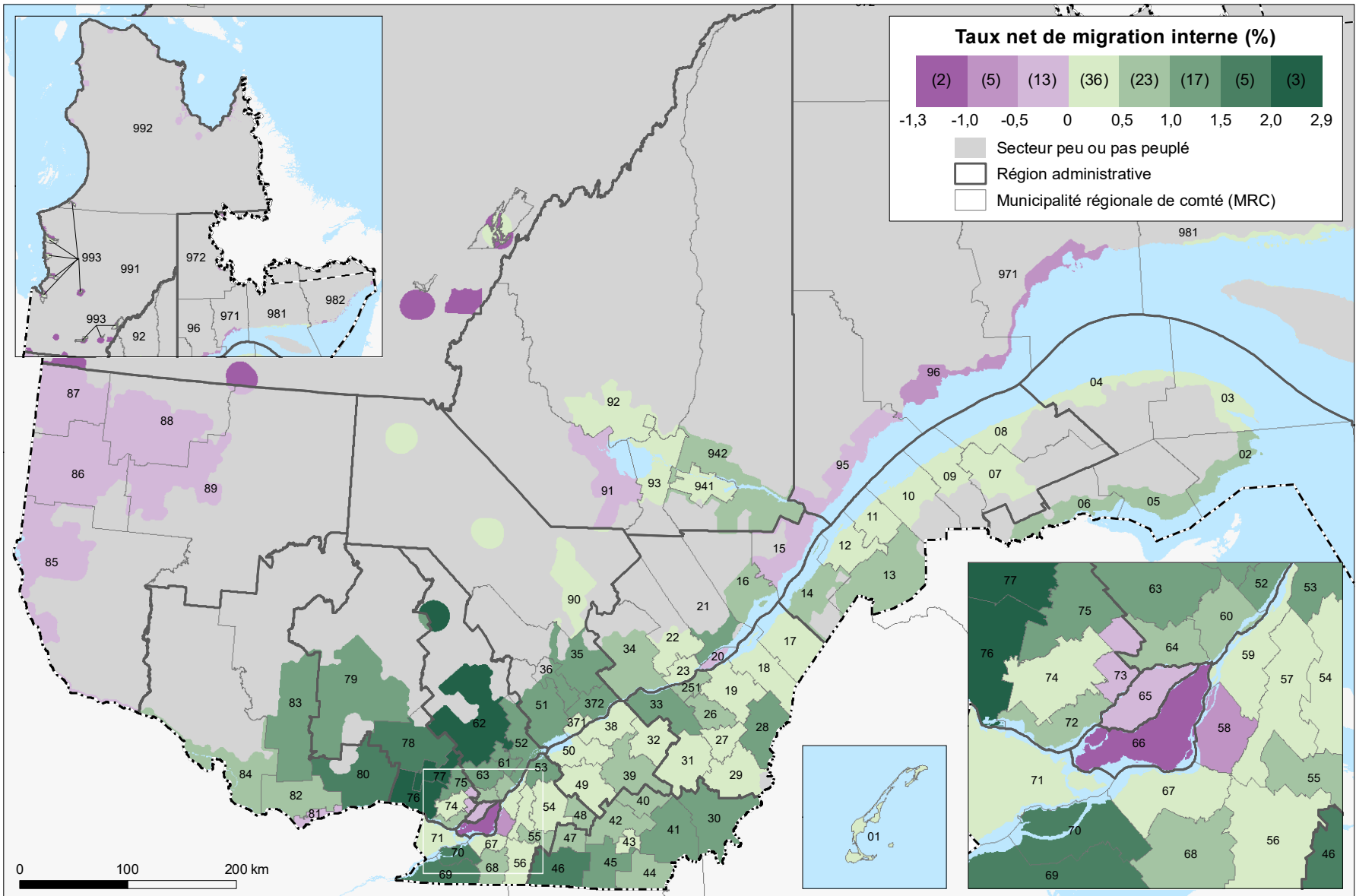
3. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des territoires équivalents.

4. Ces résultats découlent des échanges migratoires avec l'ensemble des autres MRC, y compris celles faisant partie de la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval.

5. Les données de chacune des années sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Carte 1

Taux net de migration interne, MRC du Québec, 2023-2024



Notes : La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le tableau 4. Selon le découpage géographique des régions administratives et des MRC au 1^{er} juillet 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec (ISQ), FIPA de la RAMQ ; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, découpage administratif SDA ; Statistique Canada, écoumène de la population de 2021 (secteur peu ou pas peuplé) au 1 :20 000 000 modifié par l'ISQ.

Des MRC presque toutes déficitaires en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec

Les autres MRC déficitaires en 2023-2024 se trouvent presque toutes en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec. Toutes proportions gardées, après Montréal, la MRC de Jamésie (- 1,09 %), dans le Nord-du-Québec, est celle qui affiche les plus fortes pertes. Suivent Caniapiscau (- 0,88 %) et Le Golfe-du-Saint-Laurent (- 0,85 %), sur la Côte-Nord. Dans ces régions, seules les MRC d'Eeyou Istchee, dans le Nord-du-Québec, et de Minganie, sur la Côte-Nord, ont évité les pertes dans la dernière année. Toutes les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue ont pour leur part été déficitaires, mais les pertes ont été relativement faibles.

Ailleurs au Québec, seules les MRC de L'Île-d'Orléans (- 0,13 %) et de Charlevoix-Est (- 0,06 %), dans la Capitale-Nationale, du Domaine-du-Roy (- 0,07 %), au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et de Thérèse-De Blainville (- 0,03 %), dans les Laurentides, ont été déficitaires dans leurs échanges migratoires internes en 2023-2024. Par ailleurs, les pertes y ont toutes été de faible ampleur. Soulignons toutefois que pour la MRC de Thérèse-De Blainville, il s'agit d'un premier déficit depuis 2014-2015. Son solde avait même culminé à près de 1 600 personnes en 2020-2021. Un parallèle peut être fait avec l'évolution du bilan dans la MRC voisine de Mirabel, où le solde est passé de 1 660 personnes en 2020-2021 à seulement 19 personnes en 2023-2024. Il s'agit, de loin, du plus faible solde enregistré depuis le début de la série par cette MRC qui a longtemps enregistré des gains parmi les plus élevés de toutes les MRC.

Matawinie présente les gains les plus élevés de toutes les MRC, une première

Les MRC qui affichent les gains migratoires internes les plus importants en 2023-2024 sont Matawinie (2,9 %), dans Lanaudière, ainsi que Les Pays-d'en-Haut (2,2 %) et Argenteuil (2,1 %), dans les Laurentides. Les gains ont augmenté dans la dernière année pour Matawinie, qui se situe au premier rang de toutes les MRC pour la première fois depuis que les données sont disponibles. On note également une hausse dans Les Pays-d'en-Haut, tandis que la situation est stable pour Argenteuil. Ces trois MRC profitent des échanges avec Montréal et Laval, mais font aussi des gains au détriment des MRC qui bordent ces dernières⁶.

Des gains presque aussi élevés, soit entre 1,5 % et 2 %, sont observés dans les MRC de Brome-Missisquoi, en Estrie, de Papineau, en Outaouais, de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent, en Montérégie, ainsi que dans la MRC des Laurentides. On compte également 17 MRC, réparties dans diverses régions, où des gains substantiels (supérieurs à 1 %) sont enregistrés. Certaines d'entre elles sont situées à proximité d'un grand centre, tandis que d'autres sont plus excentrées. Mentionnons à titre

d'exemple La Côte-de-Beaupré dans la Capitale-Nationale, Le Granit et Memphrémagog en Estrie, Shawinigan et Maskinongé en Mauricie, et Lotbinière en Chaudière-Appalaches. Au total, ce sont ainsi 25 MRC qui affichent des gains migratoires internes substantiels, équivalant à au moins 1 % de leur population en 2023-2024.

Plus largement, toutes les MRC affichent un solde migratoire interne positif en 2023-2024 pour 7 des 17 régions administratives, soit Lanaudière, l'Estrie, la Mauricie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Dans ces régions, plusieurs MRC ont vu leurs gains atteindre des sommets durant la pandémie. Ils se sont atténués par la suite, mais demeurent souvent plus élevés qu'avant la pandémie. Notons que parmi l'ensemble des MRC, on en compte seulement deux où les gains enregistrés en 2023-2024 sont les plus élevés depuis la première année de ces compilations (2001-2002), soit Le Haut-Saint-François, en Estrie, et Kamouraska, dans le Bas-Saint-Laurent.



Anatoli / Adobe Stock

6. De façon générale, dans la grande région de Montréal, ce ne sont pas les MRC les plus près de Montréal, de Laval et de Longueuil qui bénéficient le plus des migrations internes, mais celles qui se trouvent au-delà de cette zone limitrophe. Les MRC directement adjacentes à Montréal, Laval et Longueuil font des gains par rapport à ces grands centres, mais elles perdent en contrepartie des résidents et résidentes au profit de MRC situées à plus grande distance des grands centres, d'où des gains nets souvent relativement faibles.

Retour sur les principaux constats

Le bilan des migrations internes au Québec en 2023-2024 confirme une accalmie de l'activité migratoire après les variations importantes observées pendant la pandémie. Après un rebond considérable dans le contexte pandémique, les migrations d'une région administrative à une autre ont connu une importante baisse en 2022-2023 et se sont maintenues en 2023-2024 à leur plus bas niveau en plus de 20 ans. La tendance était à la baisse avant la pandémie, mais les taux de migration interrégionale n'avaient encore jamais été aussi bas qu'au cours des deux dernières années. Contrairement à ce qui s'observe à l'échelle des régions administratives, on note une légère augmentation des migrations entre les MRC en 2023-2024, signe d'une possible reprise en ce qui concerne à tout le moins les migrations sur de plus courtes distances, mais cette reprise restera à confirmer au cours des prochaines années.

Le nombre relativement peu élevé de migrations interrégionales au cours des deux dernières années peut être perçu comme un contrecoup de la hausse survenue pendant la pandémie. Il est en effet possible que le contexte pandémique ait précipité des changements de région de résidence, surtout pour les personnes résidant dans les grands centres, et ait ainsi réduit le bassin de migrants potentiels au cours des années suivantes. Les derniers résultats s'inscrivent par ailleurs dans un contexte encore marqué par une inflation et des taux d'intérêt élevés, des taux d'inoccupation très faibles sur le marché locatif, des loyers en hausse et des propriétés inabordables pour plusieurs, ce qui est susceptible de restreindre la capacité des gens à changer de logement ou à devenir propriétaires et, par conséquent, de réduire la mobilité résidentielle (SCHL 2023 et 2024). La baisse des taux d'intérêt à partir de l'été 2024 et de nouvelles mesures visant à favoriser l'accès à la propriété pour les premiers acheteurs pourraient soutenir l'activité sur le marché immobilier et même contribuer à une hausse des transactions dans la prochaine année (APCIQ 2024, Royal LePage 2024),



Pascale Gueret / Adobe Stock

mais l'effet sur les migrations interrégionales est incertain puisqu'il pourrait se limiter aux marchés résidentiels locaux.

À l'échelle régionale, le bilan des échanges migratoires en 2023-2024 est pratiquement inchangé, comparativement à celui de 2022-2023, pour plusieurs régions administratives. Depuis deux ans, Montréal a renoué avec des pertes nettes comparables à celles d'avant la pandémie. Les régions gagnantes restent les mêmes, et bien que les gains y soient moindres que les records des années pandémiques, ils demeurent dans certains cas parmi les plus élevés des deux dernières décennies. C'est notamment le cas de la Mauricie, de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans ces régions, toutes les MRC ou presque ont de nouveau gagné des résidents et résidentes grâce aux migrations internes en 2023-2024, une réalité qui a commencé à s'observer avant même la pandémie. Les résultats de la dernière année confirment ainsi qu'une large portion des zones dites intermédiaire et éloignée continuent de bénéficier d'une nouvelle dynamique qui les rend désormais plus attractives. Cette évolution est généralement perçue comme favorable, mais soulignons qu'elle peut s'accompagner d'enjeux liés par exemple à l'offre de services pour les nouveaux résidents et nouvelles résidentes ou à la hausse du prix des maisons.

En contrepartie, les MRC de Longueuil, de Laval et de Gatineau font partie des MRC déficitaires depuis maintenant cinq ans. Avec Montréal, elles forment un groupe de

grands centres urbains qui perdent des résidents et résidentes au profit du reste du Québec. La MRC de Québec a brièvement fait partie de ce groupe durant la pandémie, mais a depuis renoué avec les gains.

Dans la foulée de la pandémie, différentes personnes ont avancé que plusieurs facteurs pourraient nuire, à long terme, à l'attractivité des grands centres, notamment la possibilité accrue de recourir au télétravail, les coûts d'accès à la propriété élevés dans les grandes villes ou la perte de dynamisme des centres-villes entraînée par la désertion des tours à bureaux (Florida 2024, McQuillan 2024). Pour l'instant, dans le contexte québécois, les pertes nettes découlant des migrations internes semblent se stabiliser pour les grands centres qui sont déficitaires. Ces pertes sont par ailleurs largement compensées par les migrations internationales, de sorte que les grandes villes continuent de croître, et parfois fortement, un phénomène observé aussi au Canada et aux États-Unis (Frey 2024, Karma 2024, Statistique Canada 2024).

Au cours des prochaines années, l'attractivité des grands centres et la dynamique de leur croissance pourraient évoluer en fonction de plusieurs facteurs : l'offre de logements, le télétravail, la géographie des emplois dans le contexte d'une économie qui repose de plus en plus sur les hautes technologies, la transformation des centres-villes qui pourraient progressivement évoluer au profit du secteur résidentiel, la contribution des personnes immigrantes ainsi que les préférences résidentielles des plus jeunes générations (Frey 2024).

Références

- ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES COURTIERES IMMOBILIERS DU QUÉBEC (2024, 10 octobre). *Marché immobilier québécois : un troisième trimestre très actif, stimulé par la baisse des taux et le retour de la confiance des acheteurs*, [Communiqué]. Repéré à apciq.ca/statistiques-immobilierees-3e-trimestre-2024.
- BÉZY, Simon, Luc DENEULT et Martine ST-AMOUR (2024). « La migration interrégionale au Québec en 2022-2023 : des pertes moindres pour Montréal dans un contexte de baisse marquée des déplacements entre les régions », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 28, n° 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2022-2023.pdf].
- FLORIDA, Richard (2024). "Bringing workers back downtown won't make Toronto great again. But making it fun might", *The Globe and Mail*, [En ligne], avril. [www.theglobeandmail.com/opinion/article-bringing-workers-back-downtown-wont-make-toronto-great-again-but/].
- FREY, William H. (2024). "Census shows big city population improvements, countering predictions of the 'urban doom loop'", *The Brookings Institution*, [En ligne], juin. [www.brookings.edu/articles/census-shows-big-city-population-improvements-countering-predictions-of-the-urban-doom-loop/].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2024* [En ligne], Québec, L'Institut, 54 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2024.pdf].
- KARMA, Rogé (2024). "Whatever Happened to the Urban Doom Loop?", *The Atlantic*, [En ligne], mars, [www.theatlantic.com/ideas/archive/2024/03/urban-doom-loop-american-cities/677847/].
- MCQUILLAN, Kevin (2024). "Leaving the Big City: New Patterns of Migration in Canada", *Research Paper*, [En ligne], vol. 17, n° 6, avril, University of Calgary, School of Public Policy, 21 p. [www.policyschool.ca/publications/leaving-the-big-city-new-patterns-of-migration-in-canada/].
- ROYAL LEPAGE (2024, mis à jour le 5 décembre). *Malgré l'incertitude économique, Royal LePage^{MD} prévoit une augmentation de 7,0 % du prix de l'agrégat des propriétés au Québec en 2025*, [En ligne]. [www.royallepage.ca/fr/immobilier/news_fr/malgre-lincertitude-economique-royal-lepage-prevoit-une-augmentation-de-7-du-prix-de-lagregat-des-proprietes-au-quebec-en-2025].
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2024). *Rapport sur le marché locatif, automne 2024*, [En ligne], 99 p. [www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-locatif].
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2023). *Perspectives du marché de l'habitation, printemps 2024*, [En ligne], 98 p. [www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-de-lhabitation/perspectives-du-marche-de-lhabitation].
- STATISTIQUE CANADA (2024, mis à jour le 22 mai). *Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales, 1^{er} juillet 2023*, [En ligne], produit n° 91-214-X au catalogue de Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-214-x/91-214-x2024001-fra.htm].

Tableau 1

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2017-2018 à 2023-2024

Région administrative	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024
Solde (n)							
Montréal	-23 663	-27 890	-35 931	-48 257	-34 469	-25 701	-24 626
Zone adjacente							
Laval	267	649	-188	-2 073	-815	-884	-740
Lanaudière	3 381	4 718	6 617	8 385	6 367	6 291	6 151
Laurentides	6 294	6 707	9 067	12 656	7 200	5 152	5 543
Montérégie	7 235	8 433	7 957	6 299	4 042	2 997	2 369
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	1 521	1 917	1 367	796	2 558	2 409	1 389
Chaudière-Appalaches	974	610	1 619	3 668	2 922	2 108	2 361
Mauricie	868	1 288	2 010	3 493	2 843	1 967	2 004
Centre-du-Québec	874	761	1 112	2 791	1 908	1 506	1 148
Estrie	3 152	3 291	4 965	8 554	5 511	3 620	3 531
Outaouais	951	715	471	-33	-332	-171	-4
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	238	131	681	1 378	742	382	486
Bas-Saint-Laurent	-132	125	719	1 597	1 293	753	739
Côte-Nord	-905	-619	-214	-250	-336	-418	-467
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-554	-43	354	1 405	1 247	738	725
Abitibi-Témiscamingue	-406	-518	-320	-205	-256	-463	-450
Nord-du-Québec	-94	-275	-287	-205	-423	-286	-159
Taux net (%)							
Montréal	-1,24	-1,46	-1,89	-2,56	-1,86	-1,39	-1,32
Zone adjacente							
Laval	0,06	0,15	-0,04	-0,48	-0,19	-0,20	-0,17
Lanaudière	0,67	0,93	1,29	1,61	1,19	1,16	1,12
Laurentides	1,05	1,10	1,47	2,02	1,12	0,79	0,84
Montérégie	0,52	0,61	0,56	0,44	0,28	0,21	0,16
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	0,21	0,27	0,19	0,11	0,35	0,32	0,18
Chaudière-Appalaches	0,23	0,14	0,38	0,86	0,68	0,48	0,54
Mauricie	0,33	0,49	0,75	1,30	1,05	0,72	0,73
Centre-du-Québec	0,36	0,31	0,45	1,13	0,76	0,59	0,45
Estrie	0,68	0,70	1,04	1,78	1,12	0,72	0,70
Outaouais	0,25	0,19	0,12	-0,01	-0,08	-0,04	0,00
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,26	0,14	0,74	1,50	0,80	0,41	0,52
Bas-Saint-Laurent	-0,07	0,06	0,37	0,81	0,65	0,38	0,37
Côte-Nord	-0,99	-0,69	-0,24	-0,28	-0,38	-0,47	-0,53
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-0,20	-0,02	0,13	0,52	0,46	0,27	0,26
Abitibi-Témiscamingue	-0,28	-0,36	-0,22	-0,14	-0,17	-0,32	-0,31
Nord-du-Québec	-0,22	-0,64	-0,66	-0,46	-0,95	-0,64	-0,36

^r Données révisées.

Note : Les données de 2023-2024 sont présentées selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024. Les données des années antérieures sont présentées selon le découpage au 1^{er} juillet 2023 et ne tiennent donc pas compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 2

Nombre d'entrants et taux d'entrée par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2017-2018 à 2023-2024

Région administrative	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024
Entrants (n)							
Montréal	35 970	32 715	27 005	30 215	29 146	25 943	25 738
Zone adjacente							
Laval	18 484	18 717	17 274	18 913	17 089	14 339	14 379
Lanaudière	18 973	20 176	21 116	24 859	21 935	19 520	19 527
Laurentides	23 423	23 675	25 138	31 273	25 362	20 835	20 824
Montérégie	36 215	36 705	35 590	41 046	35 508	29 806	29 358
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	15 393	15 123	14 230	16 159	15 948	13 920	13 459
Chaudière-Appalaches	8 896	8 610	9 075	11 780	10 629	8 989	9 451
Mauricie	6 440	6 686	6 944	8 872	8 094	6 828	6 907
Centre-du-Québec	6 689	6 613	6 767	8 709	7 717	6 811	6 743
Estrie	12 503	12 671	13 667	17 957	14 769	12 463	12 473
Outaouais	5 296	5 168	4 460	5 028	4 750	4 098	4 055
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 203	1 969	2 217	2 907	2 398	1 881	1 997
Bas-Saint-Laurent	3 563	3 503	3 824	4 840	4 564	3 627	3 547
Côte-Nord	1 791	1 710	1 775	2 009	1 802	1 625	1 562
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 399	3 426	3 301	4 532	4 304	3 472	3 350
Abitibi-Témiscamingue	2 032	1 831	1 759	2 095	1 879	1 575	1 554
Nord-du-Québec	936	762	741	821	787	685	757
Taux d'entrée (%)							
Montréal	1,89	1,71	1,42	1,60	1,57	1,40	1,38
Zone adjacente							
Laval	4,34	4,36	3,99	4,35	3,92	3,27	3,26
Lanaudière	3,77	3,98	4,11	4,76	4,11	3,60	3,56
Laurentides	3,90	3,89	4,08	4,98	3,94	3,19	3,16
Montérégie	2,62	2,63	2,52	2,88	2,47	2,05	2,00
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2,14	2,10	1,96	2,21	2,17	1,87	1,79
Chaudière-Appalaches	2,12	2,05	2,15	2,77	2,47	2,06	2,14
Mauricie	2,43	2,52	2,61	3,31	2,98	2,49	2,50
Centre-du-Québec	2,76	2,71	2,76	3,52	3,08	2,69	2,64
Estrie	2,68	2,70	2,87	3,73	3,00	2,50	2,48
Outaouais	1,40	1,36	1,16	1,29	1,21	1,03	1,01
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,40	2,15	2,42	3,16	2,58	2,01	2,14
Bas-Saint-Laurent	1,82	1,79	1,95	2,46	2,31	1,82	1,78
Côte-Nord	1,97	1,90	1,98	2,24	2,01	1,82	1,76
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,25	1,26	1,21	1,66	1,57	1,26	1,21
Abitibi-Témiscamingue	1,39	1,25	1,20	1,43	1,28	1,07	1,06
Nord-du-Québec	2,18	1,77	1,69	1,86	1,77	1,54	1,70

^r Données révisées.

Note : Les données de 2023-2024 sont présentées selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024. Les données des années antérieures sont présentées selon le découpage au 1^{er} juillet 2023 et ne tiennent donc pas compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 3

Nombre de sortants et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2017-2018 à 2023-2024

Région administrative	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024
Sortants (n)							
Montréal	59 633	60 605	62 936	78 472	63 615	51 644	50 364
Zone adjacente							
Laval	18 217	18 068	17 462	20 986	17 904	15 223	15 119
Lanaudière	15 592	15 458	14 499	16 474	15 568	13 229	13 376
Laurentides	17 129	16 968	16 071	18 616	18 163	15 683	15 281
Montérégie	28 980	28 272	27 633	34 747	31 466	26 809	26 989
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	13 872	13 206	12 863	15 363	13 390	11 511	12 069
Chaudière-Appalaches	7 922	8 000	7 456	8 112	7 707	6 881	7 090
Mauricie	5 572	5 398	4 934	5 379	5 251	4 861	4 903
Centre-du-Québec	5 815	5 851	5 655	5 918	5 809	5 305	5 595
Estrie	9 351	9 380	8 702	9 403	9 258	8 843	8 942
Outaouais	4 345	4 453	3 989	5 061	5 082	4 269	4 059
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 965	1 838	1 536	1 529	1 656	1 499	1 511
Bas-Saint-Laurent	3 695	3 378	3 105	3 243	3 271	2 874	2 808
Côte-Nord	2 696	2 329	1 989	2 259	2 138	2 043	2 029
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 953	3 469	2 947	3 127	3 057	2 734	2 625
Abitibi-Témiscamingue	2 438	2 350	2 078	2 300	2 135	2 038	2 004
Nord-du-Québec	1 030	1 037	1 028	1 025	1 210	971	916
Taux de sortie (%)							
Montréal	3,13	3,18	3,30	4,16	3,43	2,78	2,70
Zone adjacente							
Laval	4,27	4,21	4,03	4,82	4,11	3,47	3,42
Lanaudière	3,10	3,05	2,82	3,15	2,92	2,44	2,44
Laurentides	2,85	2,79	2,61	2,97	2,82	2,40	2,32
Montérégie	2,10	2,03	1,96	2,44	2,19	1,84	1,84
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	1,93	1,83	1,77	2,10	1,82	1,55	1,60
Chaudière-Appalaches	1,89	1,90	1,76	1,91	1,79	1,58	1,61
Mauricie	2,10	2,04	1,85	2,01	1,93	1,77	1,78
Centre-du-Québec	2,40	2,40	2,30	2,40	2,32	2,09	2,19
Estrie	2,01	2,00	1,83	1,95	1,88	1,77	1,78
Outaouais	1,15	1,17	1,04	1,30	1,29	1,07	1,01
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,14	2,00	1,68	1,66	1,78	1,60	1,62
Bas-Saint-Laurent	1,88	1,73	1,59	1,65	1,65	1,45	1,41
Côte-Nord	2,96	2,58	2,21	2,52	2,39	2,29	2,28
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,45	1,28	1,08	1,15	1,12	0,99	0,95
Abitibi-Témiscamingue	1,67	1,61	1,42	1,57	1,46	1,39	1,37
Nord-du-Québec	2,40	2,40	2,35	2,33	2,73	2,18	2,05

^r Données révisées.

Note : Les données de 2023-2024 sont présentées selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2024. Les données des années antérieures sont présentées selon le découpage au 1^{er} juillet 2023 et ne tiennent donc pas compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie à celle de Chaudière-Appalaches entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les deux régions concernées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 4

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2019-2020 à 2023-2024

Code	Région administrative et MRC ^{1,2}	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024
Solde (n)						Taux net (%)					
66	Montréal	- 35 931	- 48 257	- 34 469	- 25 701	- 24 626	- 1,89	- 2,56	- 1,86	- 1,39	- 1,32
Zone adjacente											
65	Laval	- 188	- 2 073	- 815	- 884	- 740	- 0,04	- 0,48	- 0,19	- 0,20	- 0,17
	Lanaudière	6 617	8 385	6 367	6 291	6 151	1,29	1,61	1,19	1,16	1,12
52	D'Au-tray	603	931	856	547	560	1,40	2,12	1,91	1,19	1,21
60	L'Assomption	570	833	761	1 007	895	0,45	0,65	0,59	0,77	0,68
61	Joliette	1 160	1 379	1 063	906	970	1,68	1,97	1,49	1,25	1,32
62	Matawinie	1 413	1 748	1 068	1 093	1 661	2,68	3,23	1,91	1,93	2,88
63	Montcalm	1 183	1 956	1 402	952	901	2,10	3,37	2,32	1,53	1,41
64	Les Moulins	1 688	1 538	1 217	1 786	1 164	1,02	0,91	0,71	1,03	0,66
	Laurentides	9 067	12 656	7 200	5 152	5 543	1,47	2,02	1,12	0,79	0,84
72	Deux-Montagnes	397	1 225	832	914	849	0,39	1,19	0,79	0,86	0,79
73	Thérèse-De Blainville	1 227	1 583	176	167	- 46	0,76	0,97	0,11	0,10	- 0,03
74	Mirabel	1 375	1 660	1 058	276	19	2,42	2,82	1,73	0,44	0,03
75	La Rivière-du-Nord	1 992	3 059	1 554	1 026	1 599	1,47	2,21	1,09	0,71	1,10
76	Argenteuil	613	1 139	1 054	742	769	1,82	3,34	2,99	2,04	2,08
77	Les Pays-d'en-Haut	1 596	1 763	941	607	1 071	3,62	3,85	1,97	1,25	2,18
78	Les Laurentides	1 317	1 305	874	931	809	2,74	2,64	1,72	1,80	1,54
79	Antoine-Labelle	550	922	710	489	474	1,57	2,60	1,95	1,33	1,27
	Montérégie	7 957	6 299	4 042	2 997	2 369	0,56	0,44	0,28	0,21	0,16
48	Acton	202	258	141	215	90	1,30	1,63	0,88	1,32	0,55
53	Pierre-De Saurel	709	1 021	727	356	554	1,39	1,98	1,39	0,67	1,04
54	Les Maskoutains	319	614	570	235	150	0,37	0,70	0,65	0,26	0,17
55	Rouville	152	157	87	79	298	0,41	0,42	0,23	0,21	0,78
56	Le Haut-Richelieu	1 218	899	571	334	474	1,02	0,74	0,47	0,27	0,38
57	La Vallée-du-Richelieu	645	271	173	317	359	0,50	0,21	0,13	0,24	0,27
58	Longueuil	- 1 058	- 3 503	- 2 785	- 2 362	- 2 805	- 0,25	- 0,82	- 0,65	- 0,55	- 0,65
59	Marguerite-D'Youville	413	767	113	106	209	0,52	0,96	0,14	0,13	0,25
67	Roussillon	1 451	889	1 204	920	691	0,78	0,47	0,63	0,47	0,35
68	Les Jardins-de-Napierville	339	472	380	243	167	1,18	1,61	1,27	0,79	0,54
69	Le Haut-Saint-Laurent	368	532	491	325	404	1,46	2,08	1,88	1,22	1,50
70	Beauharnois-Salaberry	1 033	1 848	1 544	1 305	1 182	1,55	2,73	2,22	1,83	1,62
71	Vaudreuil-Soulanges	2 166	2 074	826	924	596	1,37	1,29	0,50	0,56	0,36
Zone intermédiaire											
	Capitale-Nationale	1 367	796	2 558	2 409	1 389	0,19	0,11	0,35	0,32	0,18
15	Charlevoix-Est	107	274	194	57	- 10	0,70	1,79	1,25	0,36	- 0,06
16	Charlevoix	149	169	133	89	111	1,15	1,29	1,01	0,67	0,82
20	L'Île-d'Orléans	38	3	- 37	25	- 9	0,56	0,04	- 0,54	0,37	- 0,13
21	La Côte-de-Beaupré	469	626	480	292	467	1,60	2,09	1,57	0,94	1,48
22	La Jacques-Cartier	261	865	312	189	45	0,58	1,88	0,66	0,39	0,09
23	Québec	- 140	- 2 081	732	1 293	283	- 0,02	- 0,37	0,13	0,23	0,05
34	Portneuf	483	940	744	464	502	0,90	1,72	1,34	0,82	0,88

Suite à la page 17

Tableau 4 (suite)

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2019-2020 à 2023-2024

Code	Région administrative et MRC ^{1,2}	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024
Solde (n)						Taux net (%)					
	Chaudière-Appalaches	1 619	3 668	2 922	2 108	2 361	0,38	0,86	0,68	0,48	0,54
17	L'Islet	45	118	164	52	14	0,26	0,68	0,94	0,29	0,08
18	Montmagny	-15	297	84	47	111	-0,07	1,33	0,37	0,21	0,49
19	Bellechasse	78	356	83	161	109	0,21	0,95	0,22	0,42	0,28
251	Lévis	1 177	1 249	986	932	822	0,81	0,85	0,66	0,62	0,54
26	La Nouvelle-Beauce	-382	279	385	17	361	-1,02	0,75	1,02	0,04	0,93
27	Beauce-Centre	-32	-33	80	57	75	-0,17	-0,17	0,42	0,30	0,39
28	Les Etchemins	109	316	196	120	170	0,67	1,92	1,17	0,71	1,00
29	Beauce-Sartigan	12	112	180	-25	81	0,02	0,21	0,34	-0,05	0,15
31	Les Appalaches	380	476	306	294	205	0,90	1,12	0,72	0,68	0,47
33	Lotbinière	247	498	458	453	413	0,74	1,48	1,33	1,29	1,15
	Mauricie	2 010	3 493	2 843	1 967	2 004	0,75	1,30	1,05	0,72	0,73
35	Mékinac	180	222	237	297	136	1,46	1,78	1,88	2,32	1,04
36	Shawinigan	744	1 153	990	652	645	1,51	2,32	1,95	1,27	1,24
371	Trois-Rivières	882	1 110	883	411	451	0,66	0,82	0,65	0,30	0,33
372	Les Chenaux	128	427	259	190	281	0,68	2,24	1,32	0,95	1,40
51	Maskinongé	58	580	403	340	464	0,16	1,58	1,08	0,91	1,23
90	La Tuque	18	1	71	77	27	0,12	0,01	0,48	0,51	0,18
	Centre-du-Québec	1 112	2 791	1 908	1 506	1 148	0,45	1,13	0,76	0,59	0,45
32	L'Érable	53	190	75	-18	96	0,23	0,81	0,32	-0,08	0,40
38	Bécancour	237	477	514	104	78	1,15	2,29	2,41	0,48	0,36
39	Arthabaska	199	460	426	292	454	0,27	0,63	0,58	0,39	0,61
49	Drummond	504	1 273	787	913	484	0,48	1,20	0,73	0,84	0,44
50	Nicolet-Yamaska	119	391	106	215	36	0,51	1,65	0,44	0,89	0,15
	Estrie	4 965	8 554	5 511	3 620	3 531	1,04	1,78	1,12	0,72	0,70
30	Le Granit	167	311	207	111	265	0,78	1,44	0,95	0,50	1,25
40	Les Sources	137	188	209	193	81	0,96	1,30	1,43	1,30	0,54
41	Le Haut-Saint-François	183	321	285	181	339	0,80	1,41	1,23	0,77	1,43
42	Le Val-Saint-François	278	314	338	393	268	0,89	1,00	1,06	1,22	0,82
43	Sherbrooke	603	1 779	1 126	266	36	0,37	1,09	0,68	0,16	0,02
44	Coaticook	40	202	85	185	187	0,22	1,08	0,45	0,97	0,97
45	Memphrémagog	914	1 451	641	763	622	1,74	2,71	1,16	1,37	1,11
46	Brome-Missisquoi	1 771	2 414	1 551	821	1 157	2,88	3,81	2,35	1,21	1,69
47	La Haute-Yamaska	872	1 574	1 069	707	576	0,95	1,70	1,13	0,74	0,60
	Outaouais	471	-33	-332	-171	-4	0,12	-0,01	-0,08	-0,04	0,00
80	Papineau	541	714	524	415	429	2,25	2,91	2,07	1,61	1,64
81	Gatineau	-865	-1 948	-1 973	-1 255	-1 290	-0,31	-0,70	-0,71	-0,45	-0,46
82	Les Collines-de-l'Outaouais	528	627	653	411	420	1,05	1,22	1,22	0,75	0,75
83	La Vallée-de-la-Gatineau	194	429	342	191	318	0,93	2,06	1,61	0,89	1,47
84	Pontiac	73	144	122	67	119	0,51	1,01	0,84	0,46	0,81

Suite à la page 18

Tableau 4 (suite)

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2019-2020 à 2023-2024

Code	Région administrative et MRC ^{1,2}	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 ^r	2023-2024
Solde (n)						Taux net (%)					
Zone éloignée											
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	681	1 378	742	382	486	0,74	1,50	0,80	0,41	0,52
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	164	203	166	84	49	1,30	1,59	1,28	0,64	0,37
02	Le Rocher-Percé	54	232	124	76	89	0,31	1,34	0,71	0,44	0,51
03	La Côte-de-Gaspé	128	238	33	16	81	0,74	1,38	0,19	0,09	0,46
04	La Haute-Gaspésie	87	213	153	64	46	0,80	1,94	1,38	0,57	0,41
05	Bonaventure	160	202	143	78	96	0,90	1,14	0,80	0,43	0,53
06	Avignon	88	290	123	64	125	0,56	1,83	0,77	0,40	0,78
	Bas-Saint-Laurent	719	1 597	1 293	753	739	0,37	0,81	0,65	0,38	0,37
07	La Matapédia	44	202	200	129	53	0,25	1,16	1,14	0,73	0,30
08	La Matanie	114	131	319	125	91	0,55	0,63	1,53	0,59	0,44
09	La Mitis	67	143	117	95	59	0,37	0,78	0,63	0,51	0,32
10	Rimouski-Neigette	115	386	41	4	141	0,20	0,68	0,07	0,01	0,25
11	Les Basques	41	146	166	78	35	0,48	1,72	1,93	0,89	0,39
12	Rivière-du-Loup	153	223	129	91	62	0,44	0,64	0,37	0,26	0,18
13	Témiscouata	84	238	220	133	167	0,43	1,23	1,12	0,67	0,84
14	Kamouraska	101	128	101	98	131	0,49	0,62	0,49	0,47	0,63
	Côte-Nord	- 214	- 250	- 336	- 418	- 467	- 0,24	- 0,28	- 0,38	- 0,47	- 0,53
95	La Haute-Côte-Nord	19	21	- 25	- 28	- 37	0,18	0,20	- 0,24	- 0,27	- 0,36
96	Manicouagan	- 74	- 12	- 32	- 122	- 152	- 0,25	- 0,04	- 0,11	- 0,41	- 0,52
971	Sept-Rivières	- 87	- 151	- 198	- 183	- 208	- 0,26	- 0,45	- 0,58	- 0,54	- 0,62
972	Caniapiscau	- 52	- 129	- 104	- 84	- 33	- 1,34	- 3,31	- 2,71	- 2,22	- 0,88
981	Minganie	- 15	5	30	16	6	- 0,23	0,08	0,46	0,24	0,09
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	- 5	16	- 7	- 17	- 43	- 0,10	0,32	- 0,14	- 0,34	- 0,85
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	354	1 405	1 247	738	725	0,13	0,52	0,46	0,27	0,26
91	Le Domaine-du-Roy	5	159	131	- 36	- 22	0,01	0,51	0,42	- 0,12	- 0,07
92	Maria-Chapdelaine	8	2	26	83	51	0,03	0,01	0,11	0,34	0,21
93	Lac-Saint-Jean-Est	72	298	301	151	239	0,14	0,57	0,57	0,28	0,45
941	Saguenay	95	513	408	315	245	0,07	0,36	0,29	0,22	0,17
942	Le Fjord-du-Saguenay	175	433	381	225	212	0,78	1,90	1,63	0,94	0,87
	Abitibi-Témiscamingue	- 320	- 205	- 256	- 463	- 450	- 0,22	- 0,14	- 0,17	- 0,32	- 0,31
85	Témiscamingue	11	47	79	- 27	- 62	0,07	0,29	0,49	- 0,17	- 0,38
86	Rouyn-Noranda	- 160	- 88	- 170	- 150	- 117	- 0,38	- 0,21	- 0,41	- 0,36	- 0,28
87	Abitibi-Ouest	- 29	- 3	- 80	- 32	- 49	- 0,14	- 0,01	- 0,39	- 0,16	- 0,24
88	Abitibi	- 29	15	23	- 15	- 51	- 0,12	0,06	0,09	- 0,06	- 0,20
89	La Vallée-de-l'Or	- 113	- 176	- 108	- 239	- 171	- 0,26	- 0,41	- 0,25	- 0,55	- 0,39
	Nord-du-Québec	- 287	- 205	- 423	- 286	- 159	- 0,66	- 0,46	- 0,95	- 0,64	- 0,36
991	Jamésie	- 224	- 163	- 225	- 140	- 141	- 1,66	- 1,22	- 1,71	- 1,07	- 1,09
992	Administration régionale Kativik	- 9	- 40	- 97	- 96	- 46	- 0,07	- 0,31	- 0,74	- 0,73	- 0,35
993	Eeyou Istchee (toponyme non officiel)	- 54	- 2	- 101	- 50	28	- 0,31	- 0,01	- 0,55	- 0,27	0,15

^r Données révisées.

1. Les données de 2023-2024 sont présentées selon le découpage géographique des régions administratives et des MRC au 1^{er} juillet 2024. Les données des années antérieures sont présentées selon le découpage au 1^{er} juillet 2023 et ne tiennent donc pas compte du transfert de la municipalité de Courcelles de la région de l'Estrie (MRC du Granit) à celle de Chaudière-Appalaches (MRC de Beauce-Sartigan) entraîné par la fusion des municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth survenue le 1^{er} janvier 2024. L'effet de ce changement de découpage est négligeable et n'entraîne donc pas de bris de série pour les régions et MRC concernées.

2. Les données par MRC portent sur les MRC géographiques. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Vient de paraître

Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2024	Janvier 2025
Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071, édition 2024	Octobre 2024
Les mariages au Québec en 2023	Septembre 2024
Le bilan démographique du Québec. Édition 2024	Mai 2024

À paraître

Le bilan démographique du Québec. Édition 2025	Mai 2025
--	----------

Notice bibliographique suggérée

DENEULT, Luc, Simon Bézy et Martine ST-AMOUR (2025). « La migration interrégionale au Québec en 2023-2024 : une stabilisation des échanges migratoires après le ressac postpandémique », *Bulletin sociodémographique*, vol. 29, n° 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-19. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2023-2024.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Luc Deneault, Simon Bézy et Martine St-Amour,
Direction des statistiques sociodémographiques

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2025
ISSN 2563-0822

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/
droits-auteur-permission-reproduction](https://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)